

# Chirurgiens-dentistes : les prix de cession des cabinets en augmentation



© 2023 Les Echos Publishing

Interfimo, société de financement au service des professions libérales, a étudié les 350 transactions de cabinets dentaires réalisées en 2021 et en 2022. Sur ces 350 transactions, 80 % ont concerné des fonds libéraux et 20 % des participations dans des sociétés d'exercice. Leur prix de cession moyen s'est établi à 47 % du chiffre d'affaires, contre 43 % en 2018 et 35 % en 2015. Une augmentation qui s'explique par plusieurs critères : la croissance des ventes à soi-même, dont les prix de cession sont supérieurs à la moyenne, la taille plus importante des cabinets cédés ou encore la qualité des plateaux techniques, qui valorise le fonds libéral.

## Une majorité de vente à soi-même

55 % des opérations représentent des ventes à soi-même. 80 % constituent des passages d'une structure soumise aux BNC à une société d'exercice libéral (SEL) et 20 % des cessions de titres de SEL à une SPFPL (société de participation financière de profession libérale). Seules 26 % sont des « installations acquéreurs » (contre 42 % en 2018), 10 % des ventes pour association (principalement de collaborateurs) et 9 % des ventes entre associés.

30 % des cédants sont en phase de départ en retraite : 20 % en

départ immédiat et 10 % en départ progressif. Et 27 % des acquéreurs sont en phase de première installation (âge moyen de 31 ans).

Pour en savoir plus : [www.interfimo.fr](http://www.interfimo.fr)

© 2023 Les Echos Publishing